

APPENDICE II

LETTRE DU GÉNÉRAL D. JUAN PRIM COMTE DE REUS

AU VICE-AMIRAL JURIEN DE LA GRAVIÈRE

A Son Excellence le Vice-Amiral Jurien de la Gravière.

Orizaba, 23 mars 1862.

« Mon cher Amiral et noble ami,

« Votre lettre d'hier m'a fait beaucoup de peine, parce que je vois que vous êtes décidé, soit par ordre de votre gouvernement, soit d'après votre propre inspiration et celle de M. de Saligny, vous êtes décidé, dis-je, à rompre la convention de Londres, à ne pas garder la considération due aux puissances signataires, et ainsi à laisser de côté vos collègues, et... Je vous assure, mon ami, que cette perspective ne me plaît pas du tout. Le fait d'envoyer dans l'intérieur du pays des émigrés politiques pour y fomenter une conspiration destinée à renverser un jour ou l'autre le gouvernement existant et l'ordre politique actuel, et cela, au moment où, venus dans ce pays en amis, nous attendons le jour indiqué pour les conférences, est sans exemple et m'étonne beaucoup.

« Si vous avez reçu de votre gouvernement des ordres dans ce sens, j'avoue que je ne reconnais pas là la sagesse et la justice, ni la grandeur de la politique impériale, pas

plus que l'esprit élevé d'entente de l'Empereur avec l'Angleterre et l'Espagne ; enfin — je regrette beaucoup de vous le dire, mon ami, mais j'y suis obligé, — la politique que vous vous proposez de suivre au Mexique, en dehors de la conférence, puisque vous n'avez pas cru devoir la consulter dans une affaire aussi grave, aura certainement, selon moi, pour effet de refroidir les bonnes relations de l'Angleterre et de l'Espagne avec la France, et personne au monde ne le regrettera plus que moi, parce que personne au monde ne professe plus de vénération et de respect pour l'Empereur, et que personne n'aime plus que moi la France et les Français.

« Je vous écrivais cette lettre quand la vôtre est arrivée, m'informant que vous aviez communiqué aux autorités mexicaines à Tehuacan, votre résolution de sortir de cette ville le 1^{er} avril pour aller à Passo-Ancho, conformément aux préliminaires de la Soledad ; ce qui est une nouvelle preuve, avec vos instructions, que vous rompez la convention. Comme on ne peut nous laisser de côté, le ministre d'Angleterre et moi, sans un acte officiel, je vous adresse, ci-joint, une note vous invitant à venir constater avec nous cette rupture par un acte qui sera le dernier.

« Sir Charles Wyke, à qui j'ai communiqué cette lettre, me charge de vous dire qu'il est absolument de mon avis.

« Vos lettres pour le général de Lorencez, pour le colonel Valazé et le comte de Saligny ont été expédiées par courrier ; ils les recevront cette nuit.

« Je m'empresse de donner les ordres nécessaires pour faire embarquer mes troupes, aussitôt que nous aurons terminé notre dernière conférence.

« Je vous salue très amicalement.

« LE COMTE DE REUS. »

TABLE

DÉDICACE.	
PRÉFACE.	I

PREMIÈRE PARTIE

REVUE POLITIQUE

I. Etat de l'Amérique au commencement du XIX ^e siècle .	3
II. Depuis Hidalgo jusqu'à l'intervention de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France.	18
III. Depuis l'intervention étrangère jusqu'à l'époque actuelle	43

DEUXIÈME PARTIE

PROGRÈS RÉALISÉS

I. Littérature, sciences et beaux-arts.	77
II. Services publics.	
Instruction et assistance publique	89
Chemins de fer	109
Télégraphes	117
Postes	119
Paquebots	122
Guerre et marine	123
Garde rurale.	127

III. Colonisation	129
Industrie	132
Exploitation des mines	132
Agriculture	139
Commerce	144
IV. Fonds publics	145
Banques	150
Relations extérieures	152

TROISIÈME PARTIE

LES ÉTATS

Population et division territoriale	157
I. District fédéral	159
II. Aguascalientes	179
III. Basse Californie	187
IV. Campêche	190
V. Chiapas	192
VI. Chihuahua	194
VII. Coahuila	199
VIII. Colima	202
IX. Durango	204
X. Guanajuato	209
XI. Guerrero	218
XII. Hidalgo	225
XIII. Jalisco	227
XIV. Mexico	230
XV. Michoacan	234
XVI. Morelos	240
XVII. Nuevo-Léon	244
XVIII. Oajaca	249
XIX. Puebla	256
XX. Queretaro	260

XXI. San-Luis Potosi	263
XXII. Sinaloa	267
XXIII. Sonora	269
XXIV. Tabasco	272
XXV. Tamaulipas	274
XXVI. Tepic	277
XXVII. Tlaxala	279
XXVIII. Vera-Cruz	282
XXIX. Yucatan	287
XXX. Zacatecas	290

QUATRIÈME PARTIE

ORGANISATION

§ I. Fédération	293
§ II. Pouvoir législatif	295
§ III. Pouvoir exécutif	297
§ IV. Pouvoir judiciaire	300
§ V. Ministère des affaires étrangères	301
De la naturalisation	302
Des droits et devoirs des étrangers	305
Attributions des consuls et vice-consuls du Mexique à l'étranger	308
§ VI. Ministère l'intérieur	310
§ VII. Ministère de la justice et de l'instruction publique	313
§ VIII. Ministère des travaux publics, industrie, commerce, exploitation des mines et colonisation (Fomento)	314
§ IX. Ministère de la guerre et de la marine	316
§ X. Ministère des finances et du crédit public	317
Ressources et revenus du Trésor fédéral	322
Système d'impôts fédéraux	324
Contributions sur importations et exportations	324
Droits d'importation	326

Douanes maritimes et frontières	332
Droits de consommation	333
— de tonnes, entrées, magasinage, phare.	333
— d'exportation de l'orseille	334
— des bois de construction et d'ébénisterie	334
— de transit des bois étrangers	335
— de transit	335
— de patente et navigation	336
Droits consulaires	336

APPENDICES

I. — Constitution de la République des Etats-Unis mexicains	337
II. — Lettre du général Prim à l'amiral Jurien de la Gravière	371

